

Rapport d'activités 2020



Aquarelle : N. Macario

Fédération



Aude Claire

Sommaire

| | |
|---|----|
| I- La Fédération Aude Claire | 4 |
| A- Objet et missions | 4 |
| B- Adhérents | 4 |
| C- Vie associative et fonctionnement | 4 |
| 1- Conseil d'Administration et Bureau | 4 |
| 2- Équipe salariée | 5 |
| 3- GEG2A | 6 |
| 4- Stagiaires | 6 |
| 5- Bénévoles | 6 |
| 6- Local associatif | 6 |
| 7- Crise sanitaire | 6 |
| 8- Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) | 7 |
| 9- Communication associative | 7 |
| 10- Aide à la vie associative | 7 |
| D- Représentation et animation politique | 7 |
| 1- Réseaux d'éducation à l'environnement | 7 |
| 2- Participation au débat public | 7 |
| 3- Sollicitations diverses | 8 |
| II- Sensibilisation à l'environnement | 9 |
| A- Sorties, formations et conférences naturalistes | 9 |
| 1- Découvrons [ENS]emble | 9 |
| 2- Programme de la Fédération Aude Claire | 9 |
| 3- Rencontres Naturalistes de l'Aude | 9 |
| B- Sensibilisation à la thématique de l'eau et des inondations | 9 |
| 1- Sensibilisation à l'eau, à la rivière et au risque inondation - SMMAR | 9 |
| 2- Sensibilisation à l'eau, à la rivière et au risque inondation - SMAC | 10 |
| C- Sensibilisation à la thématique des espèces animales | 10 |
| 1- Papillons « Maculinea » | 10 |
| 2- Calotriton des Pyrénées | 10 |
| D- Sensibilisation à la botanique et à la flore patrimoniale de l'Aude | 10 |
| E- Kits sur la biodiversité ordinaire | 10 |
| F- Réalisation d'animations ponctuelles | 10 |
| G- Ingénierie pédagogique et création de documents | 11 |
| 1- Dispositif pédagogique « Suez eau » | 11 |
| 2- Création de plaquettes informatives | 11 |
| III- Études et inventaires naturalistes | 11 |
| A- Espaces Naturels Sensibles (ENS) du Département de l'Aude | 11 |
| 1- Actualisation des listes d'Odonates et Lépidoptères de l'inventaire naturaliste audois | 11 |

| | |
|--|----|
| 2- Suivi des populations d'amphibiens dans les bassins de rétention créés suite à la réalisation de la Rcade Est de Narbonne | 11 |
| 3- Taxons vulnérables : la Bugrane sans épines..... | 11 |
| B- Natura 2000 Haute Vallée de l'Aude et Rébenty..... | 12 |
| C- Espèces animales | 12 |
| 1- Desman des Pyrénées | 12 |
| 2- Calotriton des Pyrénées..... | 13 |
| 3- Hétérocères..... | 13 |
| 4- Ours brun et Loup gris | 13 |
| D- Botanique | 13 |
| E- Milieux naturels | 13 |
| 1- Réseau de zones humides en tête de bassin versant | 13 |
| 2- Zones humides de la forêt de Lapazeuil | 13 |
| 3- Zones humides amont | 14 |
| 4- Fresqu'haies biodiversité | 14 |
| 5- Dossiers EDF UPSO..... | 14 |
| 6- Projet de microcentrale hydroélectrique à Montjoi..... | 14 |
| F- Gestion de sites..... | 15 |
| 1- Mesures compensatoires sur les parcelles BRL à Fleury | 15 |
| 2- Mesures compensatoires SMDA..... | 15 |
| G- Bases de données..... | 16 |

I- La Fédération Aude Claire

A- Objet et missions

La Fédération Aude Claire est une association loi 1901, née en 1993 de la volonté d'associations souhaitant unir leurs compétences pour une meilleure gestion et une mise en valeur des milieux aquatiques. En 2007, elle a élargi son champ d'actions vers la protection et la gestion des milieux naturels en général, ainsi que des espèces biologiques qui leur sont associées.

Son territoire d'actions est constitué par les 6 départements du bassin versant du fleuve Aude soit l'Ariège, l'Aude, la Haute-Garonne, l'Hérault, les Pyrénées-Orientales et le Tarn.

Les principaux objectifs d'Aude Claire sont de contribuer à la connaissance des espaces naturels et des espèces biologiques présents sur son territoire d'action. Elle met en œuvre une politique de protection des espaces naturels remarquables. La Fédération contribue à la gestion de sites mais aussi informe et sensibilise le public.

La Fédération Aude Claire est reconnue d'intérêt général et possède les agréments suivants :

- Agrément au titre de la Protection de l'environnement pour la Région Occitanie, attribué par la Préfecture de l'Aude
- Agrément "Jeunesse et Éducation Populaire"
- Agrément attribué par l'Éducation Nationale sur l'Académie de Montpellier, en tant qu'association éducative complémentaire de l'enseignement public.

Elle est aussi habilitée par le Préfet de la Région Occitanie pour prendre part au débat sur l'environnement se déroulant dans le cadre des instances consultatives régionales.

B- Adhérents

La Fédération Aude Claire est composée de membres actifs, constitués par :

- des associations et structures utilisatrices ou concernées par la nature audoise et ses cours d'eau
- un collège d'adhérents individuels composé de personnes sensibles à la nature et à l'environnement.

En 2020, ont adhéré :

- 7 associations dont 6 de l'Aude et 1 de l'Hérault
- 110 individuels dont 84 de l'Aude et 26 du reste de la France.

L'activité du Club nature n'ayant pas été reconduite en 2020, aucune adhésion famille n'a été enregistrée.

C- Vie associative et fonctionnement

1- Conseil d'Administration et Bureau

La crise sanitaire liée au Covid 19 n'a pas permis l'organisation de l'Assemblée Générale lors du premier semestre 2020. Elle n'a pu se tenir que le 20/09/2020. Le Conseil d'Administration, élu lors de cette Assemblée Générale, est composé de 9 personnes :

- Marie Guérard, représentante du Comité Départemental de Spéléologie
- David Fernandez, représentant de la Garbuste Campenoise
- Françoise Arabia, représentante du collège d'adhérents individuels
- Élodie Bonnafous, représentante du collège d'adhérents individuels
- Jean-Claude Delsol, représentant du collège d'adhérents individuels
- Georges Glardon, représentant du collège d'adhérents individuels
- Daniel Guérineau, représentant du collège d'adhérents individuels
- Bruno Le Roux, représentant du collège d'adhérents individuels
- Daniel Vizcaino, représentant du collège d'adhérents individuels.

Le Bureau, élu lors du Conseil d'Administration du 30/09/2020, est composé de 5 personnes :

- Marie Guérard, Présidente
- Bruno Le Roux et David Fernandez, Vice-Présidents

- Élodie Bonnafous, Secrétaire
- Daniel Vizcaino, Trésorier.

La commission finances, chargée d'appuyer les salariés dans le suivi des comptes, est composée de Marie Guérard, Françoise Arabia, Daniel Vizcaino et Jean-Claude Delsol.

2- Équipe salariée

a- Composition

Boris Noyère, Directeur (CDD, du 01/03/2020 au 28/02/2021 puis CDI)

Il a remplacé Bruno Le Roux parti à la retraite fin mars 2020. Il est chargé de la mise en œuvre de la politique de l'association et de la gestion du personnel. Il est responsable de l'ensemble des ressources de la structure, réalise des expertises scientifiques et inventaires naturalistes, participe aux actions de communication, et représente la Fédération Aude Claire auprès de nombreux acteurs et dans de nombreuses commissions.

Bruno Le Roux, Directeur (CDI, jusqu'au 31/03/2020)

Directeur jusqu'à son départ à la retraite, il avait les mêmes missions que celles assurées par Boris Noyère qui l'a remplacé sur ce poste.

Carine Bourgeois, Chargée de mission en éducation à l'environnement et Assistante du Directeur sur les tâches administratives (CDI)

Elle coordonne et accompagne les projets et programmes de sensibilisation à l'environnement, et réalise les animations auprès du public. Elle appuie le Directeur et les autres salariés sur des missions de secrétariat, comptabilité, financements et recherches.

Aurélié Bodo, Chargée de mission "faune aquatique et semi-aquatique" et Chargée de mission en éducation à l'environnement (CDI, congé maternité du 17/11/2019 au 21/03/2020, congé parental partiel à 80% du 11/05 au 10/11/2020)

Elle réalise des suivis et des prospections de terrain sur certaines espèces animales aquatiques, ainsi que des actions de sensibilisation auprès du public. Elle est amenée à rencontrer des acteurs locaux et animer des actions en faveur de ces espèces.

Loïc Brepson, Chargé de mission "faune et gestion d'espaces naturels" (CDD, du 01/01 au 31/12/2020 puis CDI)

Il réalise tous types d'inventaires et de recherches sur la faune, en particulier dans les domaines de l'herpétologie (Amphibiens, Reptiles) et l'entomologie (Odonates, Orthoptères, Lépidoptères). Il participe également à la réalisation de plans de gestion sur les milieux naturels.

Évelyne Thys, Chargée de mission "flore / habitats naturels" (CDD, du 04/05 au 06/11/2020)

Elle élabore et coordonne les différentes actions relatives à la connaissance, à la préservation et à la gestion de la flore et des sites naturels : études et inventaires naturalistes, rédaction de plans de gestion, suivis, définition des enjeux et objectifs de conservation, relations avec les usagers locaux...

Mikaël Antioco, Chargé de mission en éducation à l'environnement (CDD, du 12/11/2019 au 15/05/2020)

Il coordonne et accompagne les projets et programmes de sensibilisation à l'environnement, et réalise les animations auprès du public.

b- Dynamique d'équipe

Les salariés organisent régulièrement des réunions d'équipe, afin de se tenir informés de l'avancée des dossiers dont ils sont chargés ainsi que du fonctionnement général de l'association.

Sur les conseils du GEG2A, et avec son aide, ils ont adopté début 2014 un plan de charge commun dans lequel ils inscrivent leur temps de travail par action. Celui-ci correspond étroitement à la comptabilité analytique mise en place début 2014.

En mars 2020, des membres du Conseil d'Administration ont rencontré 2 des salariés, Carine Bourgeois et Mikaël Antioco, afin de faire le point qualitatif et quantitatif sur l'année écoulée et d'exposer le prévisionnel de l'année à venir.

D'autre part, les salariés ont suivi des formations :

- Boris Noyère, Loïc Brepson et Carine Bourgeois ont suivi une formation de 2 jours au "Protocole de recherche Desman des Pyrénées pour inventaires et recherches règlementaires", organisée par la Fédération Aude Claire et le CEN Midi-Pyrénées.
- Loïc Brepson a suivi la formation "Orthoptères perfectionnement" organisée par l'OPIE durant 4 jours.

3- GEG2A

Depuis le 01/01/2014, au travers d'une convention annuelle de mise à disposition, le Groupement d'Employeurs pour la Gestion Administrative des Associations (GEG2A) s'occupe notamment des bulletins de salaire, des cotisations salaires, des déclarations, de la saisie financière, de la préparation à la clôture des comptes. En 2020, le GEG2A, principalement Stéphanie Garnero, a consacré près de 19 jours à la Fédération Aude Claire.

4- Stagiaires

Nous avons reçu 3 stagiaires :

- Anne-Élisabeth Barge, élève en 3^{ème} au Collège Saint-Joseph de Limoux, pendant 5 jours : elle a accompagné les salariés dans le cadre de sa découverte du monde du travail.
- Alexandre Laverdet, étudiant en 1^{ère} puis Terminale STAV (Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant) au Lycée Charlemagne de Carcassonne, pendant 4 semaines : il a accompagné les salariés dans les différentes recherches de terrain.
- Mathilde Pourel, étudiante en BTS GPN 2^{ème} année au Cours Diderot à Montpellier, pendant 3 semaines : elle a participé à l'élaboration et à l'amélioration d'outils pédagogiques pour les animations, et animé 2 séances, dans le cadre des programmes d'animations pour le SMMAR et le SMAC, et de l'opération Kits biodiversité.

5- Bénévoles

L'investissement des bénévoles, très important pour notre Fédération, a porté sur les points suivants :

- les réunions des Conseils d'Administration, de suivi des salariés et de la Commission finances, ainsi que leur préparation,
- l'animation de sorties naturalistes,
- les réunions et commissions extérieures,
- les inventaires de terrain (Lépidoptères, Odonates, Reptiles, Amphibiens, Mammifères, Botanique...) : nous avons été rejoints par un certain nombre de jeunes étudiants motivés qui nous ont aidés dans nos prospections de terrain.

Au total, pour 2020, le bénévolat valorisé correspond à 147,50 jours.

6- Local associatif

Depuis 2012, la Fédération Aude Claire dispose d'un appartement en location au 2^{ème} étage du 32 Rue des Augustins à Limoux.

Nous faisons appel à l'association Emploi & Partage pour le ménage : c'est Aziza Labchir qui assure cette mission tous les 15 jours.

7- Crise sanitaire

L'activité de la Fédération Aude Claire a fortement ralenti lors du confinement du printemps 2020 : toutes les animations scolaires ont été stoppées jusqu'en septembre, beaucoup de réunions et d'événements ont été reportés, les recherches de terrain ont d'abord ralenti avant de reprendre normalement au vu des autorisations qui nous ont été données pour les déplacements professionnels.

Nous avons pu bénéficier du système d'activité partielle pour les mois de mars, avril, mai et juin. Nous avons également obtenu une aide de la part du Conseil Départemental de l'Aude dans le cadre du fond de soutien aux associations.

8- Dispositif Local d'Accompagnement (DLA)

La Fédération Aude Claire a été accompagnée en 2019 par Trait d'Union Accompagnement et Peter Ulrich (Fact Consultants) lors d'un DLA. Une réunion bilan avec Trait d'Union a eu lieu le 11 janvier 2021.

9- Communication associative

Notre Fédération a toujours misé sur un fort volet de communication. Nous continuons à privilégier la communication par mail afin de limiter les frais d'envois, ce qui nous permet de toucher plus de monde (500 destinataires).

En 2020, deux lettres d'informations ont été envoyées, en février et en juin. A cela, il faut ajouter l'envoi régulier d'informations diverses notamment sur les sorties que nous organisons.

Le site Internet d'Aude Claire a été régulièrement mis à jour, bien que certaines pages restent à finaliser, ainsi que notre page Facebook.

10- Aide à la vie associative

Comme tous les ans, nous avons sollicité un certain nombre de communes du département et certaines d'entre elles nous ont accordé une subvention de fonctionnement : c'est le cas d'Alairac, Cambieure, Campagne-sur-Aude, Couiza, Escouloubre, Joucou, La Fajolle, Limoux, Luc-sur-Aude, Moussoulens, Rennes-les-Bains, Rouze et Villegailhenc.

Nous avons également obtenu une subvention de la part du Conseil Départemental de l'Aude au titre de la vie associative, notamment pour la participation aux diverses commissions.

D- Représentation et animation politique

1- Réseaux d'éducation à l'environnement

Lors de l'Assemblée Générale de GÉE Aude, le Groupe d'Éducation à l'Environnement de l'Aude, en juin 2020, la Fédération Aude Claire a intégré le Conseil d'Administration. 3 Conseils d'Administration ont eu lieu entre juillet et décembre 2020 ainsi qu'une réunion de la Commission finances. De plus, la Fédération Aude Claire a participé aux 2 Journées de Rencontre du Réseau qui ont eu lieu en janvier et octobre. Elle fait également partie des groupes de travail "Éduquer dehors", "TIG et EEDD" et "Un Territoire, des Insectes, des Oiseaux et des Hommes (TIOH)".

2- Participation au débat public

La Fédération Aude Claire est agréée au titre de la protection de l'environnement et habilitée à être désignée pour prendre part au débat sur l'environnement se déroulant dans le cadre des instances consultatives régionales, ce qui lui permet de participer à certaines commissions.

Elle fait donc partie des commissions suivantes, auxquelles participent des salariés et/ou des bénévoles :

SAGEs (Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux)

- Membre de la CLE (Commission Locale de l'Eau) du SAGE Haute Vallée de l'Aude
- Membre de la CLE du SAGE Fresquel
- Membre du Comité technique inter SAGE
- Membre de plusieurs groupes de travail du SAGE (ZH, Puyvalador, Transport sédimentaire)

Liste des commissions préfectorales

- Commission départementale de l'environnement et des risques sanitaires ou technologiques
- Commission départementale des carrières
- Commission grands cormorans
- Comité scientifique du Parc Naturel Régional de la Narbonnaise
- Comité départemental Natura 2000
- Comité départemental de gestion de l'eau
- Commission dégâts des ours
- Comité départemental Grands prédateurs
- Comité départemental d'Indemnisation des Dommages des Grands Prédateurs

- Commission sur la police de la nature (DDTM Groupe de travail Nature)
- Commission de conciliation en matière d'élaboration des documents d'urbanisme
- Commission départementale nature paysages sites

Liste des commissions du Département de l'Aude

- Comité scientifique des Espaces Naturels Sensibles
- Commission consultative des services publics locaux
- Commission départementale des espaces, sites et itinéraires
- Comité économique et social

Autres commissions

- Réseau 11 (eau potable)
- Comité scientifique régional (CSR) SINP
- Comité de pilotage SINP pole herpétologie
- Comité scientifique du Plan National d'Actions II en faveur du Desman des Pyrénées
- Comité de pilotage du Plan National d'Actions II en faveur du Desman des Pyrénées
- Comité scientifique du Plan National d'Actions Odonates
- Comité scientifique du Plan National d'Actions Loutre
- Comité scientifique du Plan National d'Actions Chiroptères
- Comité de pilotage Natura2000 Haute vallée de l'Aude et de l'Aigüette, Bassin du Rébenty
- Comité de pilotage Natura2000 Haute Corbières et Vallée du Torgan
- Comité de pilotage Natura2000 Corbières Orientales
- Comité de pilotage Natura2000 Basses plaines de l'Aude
- Comité de pilotage Natura2000 Massif de la Clape
- Comité de pilotage Natura2000 Piège et collines du Lauragais
- Comité de pilotage Natura2000 Gorges de la Clamoux, massif de la Malepère
- Réseau de surveillance Ours/loup pour le département de l'Aude
- Comité de pilotage et comité technique du PAPI3.

3- Sollicitations diverses

Nous sommes souvent sollicités par les différents services de l'État sur des aménagements, mais aussi régulièrement par des particuliers pour des problèmes de pollutions, de cadre de vie, etc... ainsi que par des communes sur des projets d'aménagement, sur des plans d'eau, sur des avis techniques.

Dans la présentation des activités menées en 2020 ci-après, sont indiqués la poursuite ou non des projets :

✓2021 : dossiers pluriannuels se poursuivant en 2021

■2021 : projets terminés en 2020 sur lesquels aucune action n'est prévue en 2021

II- Sensibilisation à l'environnement

A- Sorties, formations et conférences naturalistes

1- Découvrons [ENS]emble

✓2021

Nous avons participé au programme Découvrons [ENS]emble 2020 mené par le Conseil Départemental de l'Aude et GÉE Aude sur les Espaces Naturels Sensibles (ENS) du département. Ce sont des sorties nature ou soirées découverte gratuites, ouvertes à tous, animées par des salariés et/ou des bénévoles d'Aude Claire. En 2020, le programme a démarré plus tard à cause de la crise sanitaire et a été réalisé en respectant les consignes sanitaires, notamment un nombre limité de participants : 4 animations grand public ont été réalisées, dont certaines en binôme avec d'autres associations. 2 d'entre elles, initialement prévues au printemps, ont été repoussées à l'automne.

En novembre, nous avons participé à la journée de bilan du programme, en visio, qui a également permis de préparer le futur programme 2021.

2- Programme de la Fédération Aude Claire

✓2021

Depuis 2015, Aude Claire propose un programme de sorties, formations et conférences naturalistes sur le département. En plus de celles organisées dans le cadre des ENS, une seule sortie nature a pu avoir lieu suite à notre Assemblée Générale, au Domaine de Ninaute à Limoux.

3- Rencontres Naturalistes de l'Aude

■2021

Initialement prévues en novembre 2020 à Bugarach, les 6^{èmes} Rencontres Naturalistes de l'Aude ont dû être annulées à cause de la crise sanitaire. Elles ne se tiendront pas non plus en 2021.

B- Sensibilisation à la thématique de l'eau et des inondations

1- Sensibilisation à l'eau, à la rivière et au risque inondation - SMMAR

a- Programme pédagogique

✓2021

Ce programme, réalisé dans le cadre de notre partenariat avec le SMMAR (Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières) a eu lieu durant l'année scolaire 2019-2020. 9 classes réparties sur la Haute Vallée de l'Aude, soit 190 enfants de CE2, CM1 et CM2 et leurs enseignantes, se sont engagées dans un projet scolaire sur le thème des inondations. Le travail, commencé en 2019, s'est poursuivi jusqu'à la mi-mars 2020 : 23 animations ont été réalisées sur ce début d'année. Après le confinement, selon les souhaits du SMMAR, il n'a pas repris. Toutes les animations non faites ont été reportées sur les animations ponctuelles (voir paragraphe suivant).

b- Animations ponctuelles

✓2021

Toujours dans le cadre de ce partenariat, 22 animations supplémentaires ont été réalisées tout au long de l'année sur les thèmes de l'eau, la rivière et les inondations :

- 17 auprès de 9 classes de maternelle et d'élémentaire dans le cadre de projets scolaires, ce qui a représenté 183 enfants et leurs enseignants,
- 4 auprès de classes de 6^{ème} et 5^{ème} des Collèges André Chénier de Carcassonne et Saint Joseph de Limoux, lors de l'animation de la nouvelle exposition du SMMAR, auprès de 140 élèves et leurs enseignants,
- 1 auprès d'un groupe de 16 scouts, au bord du Rébenty, durant l'été.

2- Sensibilisation à l'eau, à la rivière et au risque inondation - SMAC

✓2021

Dans le cadre de notre convention avec le SMAC (Syndicat Mixte Aude Centre), 17 animations ont été réalisées sur les thèmes de l'eau et des inondations, sous forme de projets scolaires ou d'interventions ponctuelles, auprès de 7 classes de maternelle et d'élémentaire, ce qui a représenté 145 enfants et leurs enseignants. Là aussi, interrompues en mars 2020, les animations n'ont repris qu'en septembre.

C- Sensibilisation à la thématique des espèces animales

1- Papillons « Maculinea »

✓2021

Ce programme, porté par le CEN-LR (Conservatoire d'Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon), est réalisé par la Fédération Aude Claire. Il a permis de sensibiliser les élèves de CM1-CM2 de l'école de Festes et Saint André aux papillons en général, et en particulier à ceux du groupe Maculinea, soit 18 enfants et leur enseignante. La sortie aux Prés d'en Vaquier sur la commune de Roquefeuil, co-animée avec le CEN, a été suivie de 4 animations en classe.

2- Calotriton des Pyrénées

✓2021

Ce programme fait partie d'une opération globale sur l'espèce, issue d'une réponse à un appel à projet de l'Agence de l'eau. 4 animations seulement ont pu être faites au cours de l'année scolaire 2019-2020, avant d'être interrompues par le confinement du printemps. Durant la 2^{ème} moitié de l'année, les déroulements et les outils pédagogiques ont été repris et améliorés, et les animations auprès de nouvelles classes ont débuté en 2021.

D- Sensibilisation à la botanique et à la flore patrimoniale de l'Aude

✓2021

Ces actions, menées dans le cadre de la Convention d'Objectifs 2020 avec le Conseil Départemental de l'Aude, ont permis de sensibiliser 195 élèves de collège et leurs enseignants. Il s'agissait de leur donner des connaissances de base en botanique et de leur faire découvrir des milieux naturels proches de chez eux. 4 classes de 6^{ème} du Collège André Chénier de Carcassonne, 1 classe de 6^{ème} du Collège de Chalabre et 3 classes de 6^{ème} du Collège de Couiza ont bénéficié d'une sortie dans la nature sur un ENS et d'une intervention en classe. Une grande partie des animations a été réalisée en 2021.

E- Kits sur la biodiversité ordinaire

■2021

En 2019, nous avons obtenu une aide financière de la Réserve Africaine de Sigean pour favoriser la biodiversité dite ordinaire en fournissant un "kit biodiversité" à 7 communes de la Haute Vallée de l'Aude : Cambieure, Campagne-sur-Aude, Cépie, La Fajolle, Le Bousquet, Luc-sur-Aude et Pieusse. Les communes ont reçu 6 nichoirs à oiseaux, 3 abris à chiroptères et un hôtel à insectes qu'elles ont installés dans le village, ainsi qu'une bâche explicative destinée à sensibiliser le public, conçue par l'association L'Aude au Nat'. En 2020, cette action s'est poursuivie par la réalisation d'animations pédagogiques dans chaque commune, pour remplir l'hôtel à insectes et construire un abri à reptiles et un abri à hérissons : ces animations ont eu lieu avec les villageois à Cambieure, Le Bousquet et La Fajolle, et avec les élèves de l'école pour Campagne-sur-Aude, Cépie, Luc-sur-Aude et Pieusse.

F- Réalisation d'animations ponctuelles

✓2021

Nous intervenons aussi ponctuellement, dans le cadre scolaire ou extra-scolaire comme auprès du grand public. Ainsi, une sortie nature "Géol et morphologie : dessus / dessous", proposée dans le cadre du futur Parc Naturel Régional Corbières-Fenouillèdes et co-animée avec le Comité Départemental de Spéléologie de l'Aude, a eu lieu le 26 juillet 2020.

Une journée d'animation sur la thématique de la rivière et des pollutions a également été réalisée auprès de 40 élèves de 5^{ème} de l'Institut Saint Joseph de Limoux.

G- Ingénierie pédagogique et création de documents

1- Dispositif pédagogique « Suez eau »

■2021

GÉE Aude a été missionné par l'Agglo de Carcassonne et Suez, qui souhaitent sensibiliser les citoyens par des visites de l'usine de production d'eau potable et de la station d'épuration de Carcassonne, et en créant un parcours pédagogique sur les berges de l'Aude. Suite au travail amorcé en 2019 en partenariat avec d'autres associations membres de GÉE Aude, nous avons repris le contenu et la forme des panneaux pédagogiques de la station d'épuration de Carcassonne. Ce dispositif, interrompu en 2021, devrait reprendre plus tard.

2- Création de plaquettes informatives

✓2021

Grâce à l'aide du Conseil Départemental de l'Aude, dans le cadre de notre Convention d'Objectifs 2020, nous avons édité une plaquette sur les libellules et une plaquette sur le Chabot. Ces plaquettes ont été conçues selon une nouvelle charte graphique, par l'Aude au Nat'. Imprimées à 5000 exemplaires chacune, elles viennent ainsi compléter notre collection de plaquettes informatives destinées au grand public.

III- Études et inventaires naturalistes

A- Espaces Naturels Sensibles (ENS) du Département de l'Aude

1- Actualisation des listes d'Odonates et Lépidoptères de l'inventaire naturaliste audois

■2021

Les connaissances sur la répartition et l'évolution des populations de ces 2 groupes d'insectes s'étant grandement améliorées ces dernières années (notamment grâce à la mise en place d'un Atlas à l'échelle du Languedoc-Roussillon), la Fédération Aude Claire a mis en place une méthodologie permettant d'actualiser la liste des espèces considérées comme patrimoniales à l'échelle de l'Aude. Débutée en 2019, cette action s'est terminée en 2020. En 2021 ou 2022, cette actualisation concernera le groupe des orthoptères.

2- Suivi des populations d'amphibiens dans les bassins de rétention créés suite à la réalisation de la Rocade Est de Narbonne

✓2021

Suite à la création de la Rocade Est de Narbonne, la Fédération Aude Claire a entamé en partenariat avec le Conseil Départemental un suivi des populations d'amphibiens fréquentant les bassins de rétention, comme cela était exigé dans le cadre de la création de la rocade.

3- Taxons vulnérables : la Bugrane sans épines

✓2021

La réalisation de l'Atlas de la Flore Patrimoniale de l'Aude a permis la mise en évidence de plus de 40 taxons dits vulnérables sur le territoire parmi ces espèces patrimoniales. Afin de valoriser ce travail et surtout de préserver ces plantes, des actions de surveillance et de sensibilisation ont été engagées avec le Département. L'année 2020 s'est concentrée sur la Bugrane sans épines (*Ononis mitissima*) alors que les actions sur le Millepertuis perfolié (*Hypericum perfoliatum*) auront lieu en 2021.

Le suivi de la Bugrane sans épines a lieu sur la station de Montséret à la combe de Berre, au nord de Donos. En 2020, ont été menées des actions de suivi de végétation selon le protocole établi en 2019, de suivi de la structure de la végétation et des relevés de placettes floristiques. La sortie nature, prévue le 9 juin 2020, a dû être annulée par

manque de participants, elle a finalement été faite le 16 mai 2021. Un chantier a été réalisé en octobre afin de maintenir ouverts les secteurs débroussaillés en 2019.

B- Natura 2000 Haute Vallée de l'Aude et Rébenty

✓2021

Les sites Natura 2000 de la "Haute Vallée de l'Aude et bassin de l'Aiguette" et du "Bassin du Rébenty" sont entrés en 2020 dans leur onzième année d'animation. Nous avons été sollicités pour avis sur des évaluations d'incidences par différents aménageurs concernant des projets pouvant impacter le milieu naturel ou des espèces de l'annexe 2. Trois sorties grand public ont été réalisées. Un article a été écrit pour la lettre des sites Natura 2000. Différentes réunions (COPIIL...) ont également eu lieu.

Lors de la tempête Gloria, en janvier 2020, beaucoup de cours d'eau de la Haute Vallée de l'Aude ont été impactés, parfois fortement. Certains ont provoqué de gros dégâts sur des berges, déstabilisant par endroits des ouvrages (routes, installations EDF, etc.). Des travaux de restauration étaient prévus en 2020 à certains endroits situés en zone dite « noire » pour le Desman des Pyrénées. La Fédération Aude Claire a donc été consultée pour donner des avis et recommandations sur les modalités d'exécution des chantiers. Ces consultations entrent dans les évaluations d'incidences Natura 2000.

La Fédération Aude Claire est intervenue sur le chantier de mise en conformité de la prise d'eau de Merial située sur la commune de La Fajolle. Ce chantier a été stoppé et reporté en 2021 en vue de modifier la réalisation du chantier et ainsi limiter au maximum les impacts en tête de bassin du Rébenty.

Sur le Rébenty, nous avons effectué des prospections Desman, Loutre, Crossope aquatique, Campagnol amphibie et Cincle plongeur sur 5 stations. Suivies depuis 2017 sous cette forme, ces stations permettent de suivre l'évolution de ces populations suite à la pollution qui a eu lieu en 2013-2014. Les 4 passages ont été faits entre juillet et septembre. Un rapport a été rédigé et transmis à la Communauté de Communes des Pyrénées Audoises en charge du site Natura 2000 « Bassin du Rébenty ».

En septembre 2020, un WE d'inventaires chiroptères a été organisé par la Fédération Aude Claire en partenariat avec le GCLR. Des structures ont répondu à l'appel bénévolement : DERIVAZ et ECODIV. 19 espèces de chiroptères ont été contactées sur les 3 communes de tête du bassin versant du Rébenty.

C- Espèces animales

1- Desman des Pyrénées

α- Suivi de la Haute Vallée de l'Aude / EDF

■2021

En 2020, le suivi des stations dites EDF, initié en 2011, a été réalisé. Cependant, seules 8 stations ont été suivies soit 2 par Tronçon Court-Circuité, une sur l'Aiguette et une dans le Carcanet. Deux passages ont été faits. Des indices ont été trouvés et notamment une tête de Desman qui a été collectée afin d'être autopsiée.

b- Suivi Carrière Puyvalador

✓2021

Le suivi de la station au droit de la carrière de Puyvalador a été réalisé en 2020. Le protocole est inchangé avec 2 passages dans le courant de l'été. Un rapport a été rédigé et communiqué à l'exploitant de la carrière de Puyvalador.

c- Continuité des actions en faveur du Desman des Pyrénées du département de l'Aude

✓2021

Dans le cadre de la Convention d'Objectifs avec le Conseil Départemental, une fiche a été rédigée concernant le Desman des Pyrénées. Trois anciennes stations, relevées dans le cadre du Plan National d'Actions en faveur du Desman des Pyrénées (2010-2015), ont pu être prospectées dans ce cadre.

Une session allégée de formation sur le Desman des Pyrénées a été programmée et réalisée en partenariat avec le Conservatoire des Espaces Naturels d'Occitanie (ex Midi-Pyrénées). Sur deux jours, 10 participants ont ainsi pu

bénéficier de cette formation dispensée à la salle du cinéma d'Axat pour la partie théorique et dans quelques cours d'eau de la Haute Vallée de l'Aude pour la partie terrain.

d- Plan National d'Actions en faveur du Desman des Pyrénées 2 (PNAD2, 2020-2030)

✓2021

Pour faire suite au LIFE+ Desman, un second PNAD a été monté avec les mêmes partenaires techniques et piloté par le CEN Occitanie (ex Midi-Pyrénées). Des réunions se sont tenues afin de finaliser le programme qui doit durer 10 ans. Les premières actions devront débuter en 2021. La recherche de financements pour ce programme est toujours en cours.

2- Calotriton des Pyrénées

✓2021

En 2019, nous avons déposé un dossier commun avec l'ANA-CEN Ariège et la Fédération des Réserves Naturelles Catalanes dans le cadre de l'appel à projet biodiversité de l'Agence de l'eau RMC. Ce dossier porte sur les sites de l'Aude, des Pyrénées-Orientales ainsi que sur le bassin versant de la Bruyante en Ariège. Le dossier a été accepté en fin d'année 2019 et est co-financé par le Département de l'Aude au travers de notre CPO. En 2020, des actions ont pu être entamées comme la préparation des animations scolaires ainsi qu'une remise à jour des données de présence de l'espèce et de description de son habitat.

3- Hétérocères

✓2021

Fin 2020, nous avons reçu le soutien financier de la Réserve africaine de Sigean pour un projet d'inventaires participatifs des hétérocères de l'Aude dans 8 communes, ainsi que la création d'une plaquette et d'un panneau pédagogique. Ce projet sera réalisé en 2021.

4- Ours brun et Loup gris

✓2021

Fin 2020, l'Office Français pour la Biodiversité nous a contactés au sujet du suivi Ours/Loup qu'il réalise dans le département de l'Aude. Après validation par le Conseil d'Administration, nous avons répondu favorablement à la demande d'intégrer le dossier. Ce suivi est uniquement à but scientifique par la pose de pièges photos et de pièges à poils.

D- Botanique

■2021

Le château de Puilaurens nous a sollicités pour réaliser un inventaire botanique le long de son sentier. Le projet n'allait pas au-delà d'une liste d'espèces et de quelques focus sur des plantes intéressantes.

E- Milieux naturels

1- Réseau de zones humides en tête de bassin versant

✓2021

En partenariat avec l'ANA-CEN Ariège et le CEN LR, nous avons participé à une actualisation des données sur la répartition du Cuivré de la Bistorte (*Lycaena helle*), petit papillon considéré comme une « relique glaciaire » inféodé à certaines zones humides d'altitudes, très rare et en régression. Malheureusement, il n'a pas été détecté sur le territoire de l'Aude mais est tout de même présent sur notre bassin versant (Donezan et Capcir). Une suite est donnée à ce projet, notamment par un programme de sensibilisation auprès des scolaires sur les espèces « reliques glaciaires » et par des actions de gestion visant à la conservation de ces espèces et de leurs habitats. La majorité des actions aura lieu en 2021 et 2022.

2- Zones humides de la forêt de Lapazeuil

■2021

A la demande du CEN Occitanie (ancien CEN-LR), Aude Claire a contribué aux inventaires naturalistes préalables à l'établissement des notices de gestion, et des préconisations de gestion visant à préserver le patrimoine naturel sur les zones humides de la forêt de Lapazeuil. En 2020, nous avons réalisé un complément d'inventaires des odonates sur ces zones humides. La méthodologie RhoMéO a été employée, permettant un suivi de l'évolution des cortèges dans le temps. Nous participons au COTEC et au COPIL en tant que partenaire du CEN Occitanie.

3- Zones humides amont

✓2021

Le Syndicat Mixte d'Aménagement Hydraulique (SMAH) de la Haute vallée de l'Aude a souhaité mener des actions de gestion sur des zones humides prioritaires de son territoire. Suite à la rédaction d'un plan de gestion par ECOMED en 2015, des travaux d'ouvertures ont été mis en place sur la zone humide 11FACONF0015 (commune du Bousquet). La Fédération Aude Claire a été chargée par le SMAH de réaliser les suivis (végétation, orthoptères, odonates, amphibiens) sur cette zone humide afin d'évaluer la réponse des milieux à ces actions de gestion. Les inventaires entamés en 2019 ont été poursuivis en 2020.

Par ailleurs, une partie du Rébounédou (ruisseau coulant sur le Plateau de Sault sur la commune de Belvis puis se perdant dans le karst) a été reméandré par le SMAH afin de retrouver une partie de la naturalité qu'il avait perdue lors de lourds travaux de remembrement il y a quelques décennies (comme tant d'autres ruisseaux en France). Ce réméandrage s'accompagne de suivis naturalistes de la faune et de la flore pour évaluer l'impact de ces travaux. Concernant la faune ce sont notamment les orthoptères, les odonates et les amphibiens qui sont suivis par la Fédération Aude Claire depuis 2020.

4- Fresqu'haies biodiversité

✓2021

Le projet Fresqu'Haies Biodiversité, lancé en 2019, s'intègre dans une démarche globale d'actions menées sur le bassin versant du Fresquel pour atteindre le bon état des masses d'eau. Ce projet vise, à travers la plantation de haies sur l'ensemble du bassin versant du Fresquel, à reconquérir la biodiversité. La commune de Baraigne a été choisie comme site pilote.

Le syndicat du Fresquel, maître d'ouvrage de ce projet, a sollicité la Fédération Aude Claire pour apporter sa vision naturaliste au projet, prodiguer des conseils pour la replantation et identifier des cortèges d'espèces cibles pour le secteur. Des suivis de la biodiversité (flore, orthoptères, amphibiens, odonates) ont débuté en 2020 et vont se poursuivre sur plusieurs années pour évaluer l'impact de ces plantations de haies.

5- Dossiers EDF UPSO

✓2021

Des travaux ont été réalisés sur deux prises d'eau du côté de la Bruyante (PE Linas et PE Bruyante inférieure) ainsi que sur la prise d'eau de Gesse.

Côté Bruyante, les travaux concernaient la mise en conformité pour la continuité écologique. Une prospection avant les travaux a été faite pour les deux prises d'eau ainsi qu'un suivi de chantier et une sensibilisation au Desman des Pyrénées.

Les travaux de la prise d'eau de Gesse faisaient suite aux dégâts de la tempête Gloria. Il s'agissait du curage de la prise afin qu'elle soit à nouveau opérationnelle. Les travaux étant beaucoup plus importants et impactants, le suivi a été plus conséquent. Un relevé en rivière a été fait avant les travaux. Des relevés botaniques et des inventaires de la faune patrimoniale (entomofaune, amphibiens et reptiles notamment) ont été réalisés avant les travaux sur la parcelle concernée par le stockage des matériaux issus du curage. L'essentiel des préconisations concernant la faune terrestre visaient à défavorabiliser la zone avant les travaux afin de minimiser la destruction d'individus et/ou de gîtes pendant la phase des travaux. Des réunions avec le maître d'œuvre, le maître d'ouvrage, les entreprises de BTP ont été tenues avant et pendant les travaux. Une sensibilisation au Desman a été dispensée aux entreprises de BTP. Une surveillance et un accompagnement ont été réalisés sur la durée du chantier.

6- Projet de microcentrale hydroélectrique à Montjoi

✓2021

En 2020, la mairie nous a missionnés pour réaliser deux passages d'inventaire faune aquatique sensible, un diurne et un nocturne. Les espèces cibles étaient les espèces à forts enjeux (Calotriton, Écrevisse à pattes blanches, Desman des Pyrénées....).

F- Gestion de sites

1- Mesures compensatoires sur les parcelles BRL à Fleury

✓2021

En 2017, une convention de partenariat a été signée entre l'entreprise BRL et la Fédération Aude Claire. Cette convention porte sur 20 ans et concerne deux sites de mesures compensatoires, suite à des travaux réalisés par BRL sur des emprises de conduites d'eau. Les parcelles accueillant les mesures compensatoires sont situées sur Fleury, dans la zone basse en plaine pour les 5 ha de zones humides et sur la partie nord du massif de la Clape pour 40 ha de pelouses et garrigues.

Une bergère utilise ces parcelles avec son troupeau de brebis. Le Pech de la Bade sur la Clape est dominé par la garrigue dense à kermès. L'objectif est ici de rouvrir ces milieux afin de les rendre plus favorables aux oiseaux et au lézard ocellé notamment.

Sur ces sites, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture, nous accompagnons la bergère qui s'est installée sur la commune et qui entretient ces milieux. Nous réalisons ou accompagnons certains travaux (gyrobroyage d'entretien, pose de clôture, abris à reptiles) et effectuons des suivis pour évaluer ces actions.

Des suivis sont réalisés sur l'emprise des travaux liés aux conduites pour évaluer la reconquête de ces zones mais aussi sur les parcelles compensatoires afin d'évaluer l'efficacité des mesures de gestion mises en œuvre. Aude Claire s'est chargée des suivis de la végétation (placettes de relevés phytosociologiques suivies annuellement les 5 premières années, cartographie des habitats de la zone humide), des reptiles, amphibiens, odonates et orthoptères. La LPO Aude a réalisé les suivis ornithologiques.

2- Mesures compensatoires SMDA

a- Projet "Zones de Dépôt"

✓2021

Dans le cadre du Plan d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) sur le bassin de l'Aude, le Syndicat Mixte du Delta de l'Aude (SMDA) était maître d'ouvrage de l'action 5.2.1 consistant en l'élévation de digues protégeant les zones urbanisées de Cuxac d'Aude des crues de l'Aude. Pour ce chantier des matériaux excédentaires étaient à prévoir, deux zones de dépôt ont donc été prévues, localisées sur les communes d'Ouveillan et de Cuxac d'Aude. L'impact environnemental de ces dépôts a été évalué par le bureau d'étude EcoMed qui concluait alors que le projet pouvait conduire à un impact significatif sur 18 espèces protégées. Ces espèces ont donc fait l'objet d'une demande de dérogation autorisant leur destruction (ou celle de leur habitat) en contrepartie de mesures de compensation associées de mesures de suivis d'évaluation de la biodiversité.

Afin de mettre en œuvre ces mesures, la Fédération Aude Claire a rédigé début 2020 un plan de gestion sur 20 ans prenant en compte à la fois les espèces protégées concernées par la démarche dérogatoire mais également le patrimoine naturel (faune, flore, habitats) déjà présent sur le site.

Quatre secteurs sont concernés par ce dossier (Aiguefer, Malbernard, Roque Vacquière sur Ouveillan et Cuxac d'Aude ; Camp Roumiou sur Coursan). Plusieurs actions y ont été menées fin 2020/début 2021 (creusement de mares, culture faunistiques, plantation de haies, pâturage) avec l'aide de bénévoles, d'étudiants mais également de prestataires extérieurs. Différents compartiments biologiques faunistiques et floristiques sont suivis régulièrement par la Fédération Aude Claire (en partenariat avec la LPO de l'Aude pour les oiseaux), afin d'évaluer la pertinence des actions mises en œuvre.

b- Projet "Digues et déversoirs / Retour à Aude"

✓2021

Dans le cadre du Plan d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) sur le bassin de l'Aude signé le 12 juillet 2006 par la Ministre de l'Écologie et du Développement Durable et par l'ensemble des représentants des collectivités territoriales et syndicats de bassin pour la période 2006-2013, le Syndicat Mixte du Delta de l'Aude (SMDA) était maître d'ouvrage des actions 4.5 « Confortement de digues et déversoirs de Moussoulens à la Carbone » (dossier « Dignes et Déversoirs ») et 5.4 « Confortements des berges de l'Aude au droit d'enjeux » (dossier « Retour à Aude »).

Ces actions ont été reprises dans le PAPI 2 signé le 27/10/2015 pour une durée de 5 ans et l'impact environnemental de ces travaux a été évalué par le bureau d'étude Eco-Med (Eco-Med, 2017 et 2018) qui concluait alors que, après application des mesures d'évitement et de réduction adaptées, les projets « Dignes et Déversoirs » et « Retour à Aude » pouvaient conduire respectivement à un impact significatif sur 46 espèces protégées d'une part et 27 espèces protégées d'autre part. Ces espèces ont donc fait l'objet de demandes de dérogations autorisant leur destruction (ou celle de leur habitat) en contrepartie de mesures de compensation. Ces demandes ont été validées par arrêtés préfectoraux après avis du Conseil National de la Protection de la Nature (CNPN) dans le premier cas et du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRNP) Occitanie dans le second.

Afin de mettre en œuvre ces mesures, la Fédération Aude Claire a été chargée de rédiger un diagnostic écologique sur l'ensemble des parcelles concernées par le projet et d'établir un plan de gestion sur 25 ans prenant en compte à la fois les espèces protégées concernées par la démarche dérogatoire mais également le patrimoine naturel (faune, flore, habitats) déjà présent sur le site. Les enjeux naturalistes et surtout socio-économiques n'ayant pas été convenablement évalués avant la rédaction des arrêtés préfectoraux, la Fédération Aude Claire a proposé des changements substantiels dans la mise en œuvre des mesures compensatoires ainsi que l'inclusion de nouvelles parcelles qui feront l'objet d'un diagnostic écologique sur l'année 2021.

Globalement, il s'agira sur les 25 prochaines années de restaurer une ripisylve méditerranéenne diversifiée et fonctionnelle tout en luttant contre les espèces exotiques envahissantes et en améliorant les capacités d'accueil du milieu pour la faune et la flore patrimoniales.

G- Bases de données

✓2021

Les données naturalistes produites par les salariés de la Fédération Aude Claire sont toutes saisies sur les plateformes régionales du SINP (Système d'Information sur la Nature et les Paysages, dont l'objectif est une uniformisation taxonomique améliorant l'utilisation et la valorisation ultérieure des données saisies). Les bases de données ont l'avantage de centraliser les données faune, flore et habitats en se basant sur un référentiel taxonomique unique qu'est TAXREF.

- base de données SICEN (Conservatoires d'Espaces Naturels LR) : données faune, données flore ponctuelles lorsqu'elles sont saisies en direct sur le terrain, elles alimenteront également la base SILENE ultérieurement,
- base de données SILENE (Conservatoires Botaniques Méditerranéens et Alpin) : données flore
- base de données OREINA : données papillons, essentiellement utilisée pour rentrer nos données hétérocères.

A noter : les données flore saisies sous SICEN sont régulièrement basculées également vers SILENE, il en va de même pour les données odonates et lépidoptères entre SICEN et le site de l'Atlas.

Validé par l'Assemblée Générale du 19/09/2021

Pour la Fédération Aude Claire,
la Présidente : Marie Guérard

